

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE FIXIN

FIXIN *Info*

Décembre 2018

► N° 117

©B.D.

Editorial	3
Vie du village	
Budget 2017.....	4
Travaux 2018.....	5
Des nouvelles de notre forêt.....	6
Vœux du Maire et du Conseil Municipal.....	6
Sortie entre Fixinois.....	7
Chasse aux œufs.....	7
Des changements au secrétariat de Mairie.....	8
Nettoyage de printemps.....	8
"Chai mon père".....	9
Fête des voisins.....	9
Inauguration de l'église St Antoine de Fixey.....	10
Festival Musique au Chambertin.....	11
La vie scolaire.....	12-13
Chez Jeannette.....	14
Souvenir.....	15
Couleur locale	
Le Musée Noisot en 2018.....	16
Les 80 ans de la Route des Grands Crus.....	17-19
Influences de la guerre 14-18 sur les délibérations du Conseil Municipal de Fixin.....	20-24
Contre l'ambroisie, j'agis.....	25
Temps libre	
Amicale de Fixin.....	26
Le Petit Théâtre de la Côte.....	26
Association des amis de l'Église de Fixey.....	27
Chorale Allegria.....	27
Union Sportive de Fixin.....	28
Pensez Sport.....	28
Handball Club Fixin Couchey.....	29
Association de badminton de Brochon.....	29
Société de secours mutuel de St-Vincent.....	30
Syndicat viticole.....	30
Calendrier prévisionnel des manifestations.....	30-31
Infos Pratique	
Une activité physique régulière.....	32
Prévention cambriolage.....	33
Services Publics.....	34
État Civil.....	35

Bulletin de la municipalité de Fixin 12/18

Directeur de la publication

Le maire de Fixin

Rédacteurs et photographes

Le comité de rédaction : Vincent Bernard, Michel Chevrier, Martine Denizot,
Bernadette Duchesne, Daniel Gueneau, Geneviève Peltier, Gilbert Rigaud

Le secrétariat de la mairie
Les conseillers municipaux
Les associations

Mise en page et impression

S2E IMPRESSIONS -21160 Marsannay-la-Côte

Crédits photos : Jacques Barbot, Bernadette Duchesne, Sandrine Hulin, Mauricette Lompré,
Geneviève Peltier, Gilbert Rigaud, RPI Brochon Fixin.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Les commémorations du centenaire de la fin de la guerre 14/18 sont maintenant terminées. Les grands évènements ont le mérite de nous replonger dans notre histoire, d'en tirer des enseignements pour le futur, d'assurer le devoir de mémoire vis-à-vis des générations qui nous ont précédées. Cette transmission est indispensable pour comprendre d'où nous venons et mieux connaître notre culture et nos racines.

Vous étiez nombreux le dimanche 11 novembre au pied du monument aux morts de Fixin, grand-parents, parents et enfants venus rendre hommage à nos soldats morts pour la France. Je veux donc remercier chaleureusement tous ceux qui se sont mobilisés pour commémorer le centenaire de la fin de la Grande Guerre. De 1914 à 1918, il y eut tellement de sang et de larmes versés, tellement de déchirures dans les familles qu'il faut savoir se souvenir pour se prémunir contre la répétition d'évènements tragiques.

La paix est ce qu'il y a de plus précieux mais elle est plus fragile que ce que l'on pourrait croire.

Vous avez entre les mains le 117^e exemplaire du Fix'info. Au travers de ce magazine, vous pourrez découvrir les évènements qui ont rythmé la vie du village au cours des derniers mois, des informations sur les associations et bien d'autres renseignements. La rédaction de ce magazine nécessite une grande implication des membres de la commission Fix'info et je voudrais ici les remercier chaleureusement pour leur investissement et leur travail.

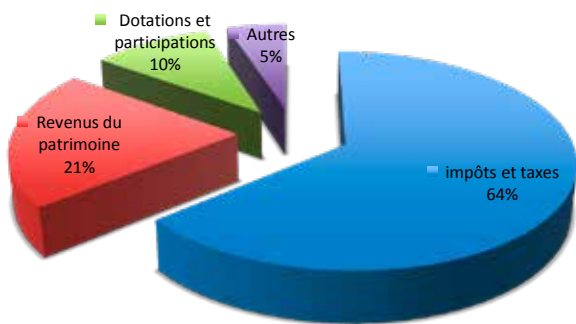
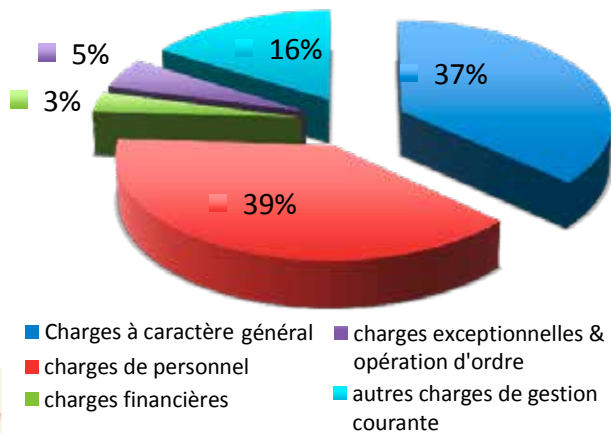
Concernant le chapitre « travaux », l'enfouissement des réseaux est maintenant terminé dans les rues Magnien et Croix Blanche, nous avons sollicité le conseil départemental, qui est gestionnaire de cette voirie, afin qu'il procède au renouvellement de la couche de roulement au cours des prochains mois. Nous avons le projet de rénover les rues Noisot et Perrière en 2019, l'étude est maintenant terminée mais avant de passer à la réalisation, nous souhaitons traiter le problème du ruissellement des eaux venant de l'Esplanade Rude. Lors de fortes pluies, une grande quantité d'eau ruisselle de la forêt par cette esplanade, nous recherchons actuellement un moyen de canaliser et retenir cette eau afin qu'elle ne vienne plus s'écouler et saturer la canalisation des eaux usées qui descendent des rues de la Perrière et Noisot vers le centre du village. Le risque serait, lors d'un fort épisode orageux, que la chaussée soit dégradée ou emportée comme nous pouvons parfois le voir dans certains villages. La rénovation de ces rues est donc reportée, nous allons en attendant refaire le revêtement des rues Abbé Chevalier et Laguesse.

Enfin, pour que notre village reste très longtemps cet endroit agréable que l'on connaît, je souhaiterais évoquer le non-respect de la propreté aux abords des points d'apport volontaire (PAV). En effet, il va falloir expliquer à certains de nos concitoyens que le principe est de mettre les déchets dans les conteneurs dédiés à cet effet et non à côté ou autour, car il n'y a aucune chance qu'ils y aillent tout seul et si d'aventure les conteneurs sont déjà pleins, reporter son dépôt ou se rendre en déchetterie. De même ces PAV n'ont pas vocation à être des annexes de la déchetterie ou de vos conteneurs personnels, nous trouvons trop souvent des sacs poubelle ou objets qui n'ont rien à y faire. Je compte sur votre civisme pour respecter ces dispositions. Le fait d'abandonner des déchets aux abords des PAV est considéré comme un « dépôt sauvage » et est donc réprimé par la loi par des amendes pouvant aller jusqu'à 1500 € (Article R635-8 du code pénal).

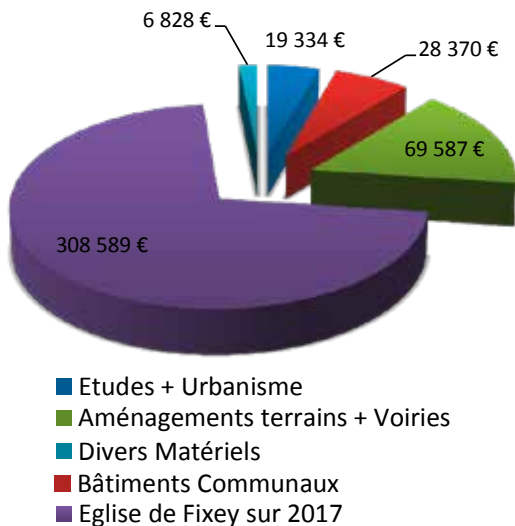
Pour conclure cet édit, je veux formuler pour vous tous mes sincères vœux d'amitié, de fraternité et de solidarité. Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une belle année 2019. Qu'elle vous apporte l'entraide, l'amitié et la paix dont nous avons largement besoin dans ce monde malmené.

Le Maire
André ARZUR

BUDGET 2017



Détails Immobilisations en cours



FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

• Charges à caractère général	152 672 €
• Charges de personnel	161 654 €
• Charges financières	13 208 €
• Charges exceptionnelles	20 099 €
• Autres charges de gestion courante	66 439 €
	414 072 €

FONCTIONNEMENT - RECETTES

• Impôts et taxes	338 094 €
• Revenus du patrimoine	109 872 €
• Dotations et participations	50 496 €
• Autres	26 187 €
	524 649 €

La différence entre recettes et dépenses de fonctionnement sur l'exercice sert à l'autofinancement des dépenses d'investissements.

INVESTISSEMENT - DÉPENSES

• Remboursement capital emprunté	44 962 €
• Immobilisations en cours	432 708 €
• Autres	4 564 €
	482 234 €

INVESTISSEMENT - RECETTES

• Remboursement de la TVA et Taxe Locale d'Equipeement	89 058 €
• Subventions	233 461 €
• Emprunts	75 000 €
• Report excédent fonctionnement	162 762 €
• Autres	25 273 €
	585 554 €

Compte tenu des excédents reportés cumulés et des dépenses engagées sur l'exercice 2017 mais restant à réaliser sur 2018, nous avons affecté la somme de 162 762 € d'excédent de fonctionnement cumulé pour assurer une partie du financement sur fonds propres des opérations lancées en 2016 (Chapelle Fixey), en 2017 (voiries + bâtiments communaux + diverses petites OP) et pour couvrir les « Restant à Réaliser sur 2018 », le solde des investissements étant financé par des subventions, par le remboursement de TVA et par l'emprunt.

M. CHEVRIER

TRAVAUX 2018

AU PARC NOISOT

Le parc Noisot a fait l'objet d'un grand débroussaillage. La végétation étant très dense et vu la configuration du terrain, nous avons eu recours à l'entreprise « AF Débroussaillage » équipée d'un robot radiocommandé. Après le passage de cette machine, tout est broyé, donc les risques d'incendie lors des étés secs et chauds que nous connaissons sont diminués. L'idée, en dégagant la végétation, est de remettre en valeur les pins Laricio de Corse. C'est un intérêt purement paysager qui est dans le programme de la réhabilitation du parc à son origine.



À LA SALLE DES FÊTES DE LA CHARMOTTE des limiteurs de son ont été installés

Le rôle de ces appareils permet de protéger l'audition du public et de respecter les limitations légales selon le décret 2017-1244 s'appliquant à tous les locaux diffusant de la musique amplifiée. Le niveau de pression acoustique est de 102 décibels.



Comment ça marche ?

La limite est dépassée, l'alimentation électrique est coupée une première fois pendant 10 mn, une deuxième fois, la coupure

est de même durée et la troisième fois la coupure est définitive, la soirée est terminée....

Ce système limite également les nuisances supportées par les riverains, C'était une attente de leur part.



À LA BIBLIOTHÈQUE

Aujourd'hui, la bibliothèque est accessible à tous. En effet, dans le cadre de la mise aux normes de l'accès des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite, l'ouverture d'une nouvelle porte ainsi qu'une rampe d'accès ont été nécessaires. L'accès se fait désormais côté cour mairie. N'hésitez pas à franchir cette porte, vous y trouverez un choix de lecture important, des conseils et un accueil chaleureux des bibliothécaires.

Gilbert RIGAUD

DES NOUVELLES DE NOTRE FORÊT

L'exploitation des pins continue encore cette année.

Les affouagistes œuvrent toujours dans la parcelle 4. Leur nombre est plutôt à la baisse, une douzaine de personnes est fidèle à cette tâche.

Exploitation des chênes au « Suchot » : le 12 septembre 2018 a eu lieu la vente des bois par adjudication à Beaune. La parcelle 37 a trouvé

acqureur lors de cette vente pour la somme de 152 888 €. Elle comprend les chênes ainsi que les houpriers.

Dans le parc Noisot, une coupe sanitaire sera faite pour la mise en sécurité des sentiers.

Gilbert RIGAUD

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL



Samedi 13 janvier, Monsieur André Arzur, Maire de Fixin, entouré du conseil municipal, a reçu les habitants de Fixin pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

À l'issue des discours, les prix ont été remis aux lauréats du concours fleurissement.

1^{er} prix Cours et balcons : Mme et M. ARBINET

1^{er} prix Jardins et maisons : Mme et M. GUIDOU

2^e prix : M. MORTET

3^e prix : Mme et M. BUCKOVA

4^e prix : Mme et M. JEANNIN

5^e prix : Mme et M. PIETROWICK

6^e prix : Mme et M. DURAND

7^e prix : Mme et M. PELTIER

8^e prix : Mme et M. ALEXANDROFF

9^e prix : Mme et M. FOURNIER

N.B. : Il est à noter que le concours fleurissement n'a pas été reconduit en 2018.

SORTIE ENTRE FIXINOIS

Le Samedi 3 mars 2018 à 20 heures dans la salle de spectacle du Cèdre à Chenôve une cinquantaine de Fixinois ont assisté au spectacle de Music-Hall des Sea Girls.

Cette nouvelle création était mise en scène par Philippe NICOLLE, de la célèbre compagnie dijonnaise Les 26 000 couverts, maître du canular, de la digression et du burlesque.

Ce fut 1 H 30 de spectacle, d'humour, avec sensualité, burlesque, plumes et talons hauts, un cocktail de chansons qui a provoqué de nombreuses explosions de rires. Le public a beaucoup apprécié ce spectacle musical hors des sentiers battus. Un moment drôle et magique, avec descentes d'escalier, attractions, numéros de magie, chorégraphies endiablées, chansons corrosives, hilarantes ou émouvantes.

Christophe PETIJEAN



Les OGRES de BARBACK

Nouvelle « Sortie entre Fixinois »

Le vendredi 22 mars 2019 à 20h30
au Cèdre

Spectacle de chanson française

Réservez votre soirée...



CHASSE AUX ŒUFS

Chasse aux œufs pluvieuse... Chasse aux œufs généreuse...



Météo capricieuse, ce samedi 30 mars pour la chasse aux œufs organisée au parc Noisot par la municipalité de Fixin. Mais les enfants n'ont pas été découragés par ce mauvais temps et sont partis nombreux à la recherche des œufs.



DES CHANGEMENTS AU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Vendredi 30 mars, après vingt-quatre années passées au secrétariat de la mairie de Fixin, Françoise a pris sa retraite.

A cette occasion, une petite soirée conviviale était organisée par M. le Maire.

Les employés municipaux, le conseil municipal étaient au côté de Françoise et de ses invités pour fêter ce départ vers une nouvelle vie.

Françoise a été recrutée par le maire Claude Pichot le 7 novembre 1994 pour renforcer le secrétariat de mairie tenu par Odile Marronnier.

En vingt-quatre ans, elle a travaillé pour cinq maires avec pour principales missions : les dossiers d'urbanisme, la rédaction des arrêtés, les actes d'état civil...et un rôle d'agente de proximité auprès de la population.

André Arzur a remercié Françoise pour sa discrétion, sa disponibilité, son sens du service public en rappelant que plus la commune est petite, plus le rôle de la secrétaire de mairie est important.

Les anciens maires Jean Debien et Geneviève Peltier, Odile ont également fait des discours élogieux, sans oublier de mentionner quelques petites anecdotes.

A l'issue de la cérémonie, Françoise a reçu de nombreux cadeaux.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

Et pour remplacer Françoise, nous avons accueilli Anthony Thibert.

Anthony, vous le connaissez peut-être déjà. Vous avez pu le rencontrer lors de son stage de formation au secrétariat de Fixin de septembre à décembre 2015 ou au service de demande de passeport à Nuits-St-Georges.

Sa nomination en qualité d'agent administratif est effective depuis le 22 mai.

Anthony travaille également à la mairie de Morey-St-Denis. A Fixin, il est présent deux jours et demi par semaine et partage son bureau et les tâches du secrétariat avec Virginie.

Bienvenue à Anthony au secrétariat de Fixin.

Martine DENIZOT



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 26 mai, des volontaires ont répondu à l'appel de la municipalité pour ramasser dans la bonne humeur les déchets éparpillés dans notre village. Munis de sacs et de gants, ils sont partis "à l'assaut" de la commune.

A notre grande surprise, la récolte des débris a été moins importante que les années précédentes. Serions-nous plus sensibles à la propreté de notre environnement ?

A noter que les abords des PAV (Points d'Apport volontaire), n'étaient pas dans le périmètre du nettoyage. Et là, malheureusement, on est confronté à des décharges sauvages de toutes sortes et de plus en plus fréquentes. C'est déplorable !!!

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée de travail.

Martine DENIZOT

“ CHAI MON PERE ” ou Quand nos enfants nous surprennent...



Guillaume avait 9 ans lorsqu'il est arrivé à Fixin en 1987. Il a terminé son enseignement primaire à l'école du village. 30 ans plus tard, après quelques études... et une intégration professionnelle dans le monde industriel, il nous surprend en nous invitant à la première d'une pièce de théâtre qu'il a écrite : « CHAI MON PERE ».

A l'origine, c'est la rencontre - autour d'une bonne bouteille - de Guillaume et de deux comédiens professionnels, également passionnés par l'histoire du vin. Guillaume raconte son environnement familial et la vie à Fixin au cours de son adolescence. Les deux comédiens trouvent les histoires très intéressantes et lui demandent d'écrire ce vécu. Le résultat de cette écriture est ensuite adapté et mis en scène par les deux comédiens, Armelle et Victor. La « Générale » est présentée début juin 2017, dans le cadre d'une journée Portes Ouvertes, chez un vigneron dans les Côtes du Rhône.

Depuis, après une présentation au « off du off » du Festival d'Avignon 2017, la pièce a été jouée une bonne vingtaine de fois. Le thème : « Dans une cave, un père et sa fille, deux professionnels du vin débattent autour de la transmission du domaine viticole... » Tiens, tiens... une situation fortement improbable dans une région comme la nôtre...

Alors, l'idée germe, pourquoi ne pas présenter cette pièce à Fixin : prenez deux partenaires motivés pour nous assister dans la réalisation du projet, Martine et Philippe Bernard, Domaine du Clos Saint Louis, un premier magistrat sensible à l'animation de son village, André Arzur ; faites mijoter lentement... et c'est 110 spectateurs, dont 66 Fixinois (merci à eux), qui auront répondu présents le 1er juin dernier pour assister à la pièce de théâtre « CHAI MON PERE », à la salle de la Charmotte.

Simone et Patrick LAGRANGE



Fête des voisins - Espace des Sarottes



C'était le 15 juin 2018 pour le quartier des Sarottes, les rues de la Mossière, Denis Lamblin, du 10 Septembre, Jules Violle, de La Croix Blanche. La date a été difficile à trouver et elle n'a pas permis à tous ceux qui le souhaitent d'y participer. Mais point positif, le temps était particulièrement adapté, soleil et douceur jusque tard dans la nuit. Une cinquantaine

de personnes était présente. Autour des plats et des boissons apportés par les uns et les autres, ce fut un sympathique moment de convivialité, de partage et de bonne humeur. Chacun a pu retrouver ses voisins et faire connaissance avec les nouveaux.

Souhaitons que la tradition soit perpétrée en 2019.

Genevière PELTIER

Inauguration de l'église St Antoine de Fixey

Novembre 2015-Septembre 2017 : 2 années pour mener à bien les travaux de réfection des toitures et des façades et redonner à l'église de Fixey toute sa magnificence.

Samedi 2 juin, sous un soleil radieux et en présence d'une assistance nombreuse, les travaux de restauration de l'église de Fixey ont été inaugurés.



La cérémonie a commencé par le discours de M. le Maire. Après avoir remercié les personnes et personnalités présentes, André Arzur a retracé l'historique de la restauration. Lancé en 2011 par l'ancienne municipalité, le projet a débuté concrètement en 2015 pour se terminer fin 2017. Les travaux ont été cofinancés par les subventions de l'Etat (Drac), du Conseil Départemental et par les dons de 166 bienfaiteurs (par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine) dont 90 familles de Fixin, associations et vigneron fixinois. M. le Maire a remercié tout particulièrement ces généreux donateurs.

Ce discours a été suivi des interventions de M. Pallot, architecte en chef des Monuments Historiques qui a rappelé l'histoire de l'église et a présenté la nature des travaux, de M. Lucand, Président de la Communauté de Communes, du Père Eric Millot, Vicaire Général, du Père Louis de Raynal, curé de la paroisse et de



M. Defrance, Président de l'association des Amis de l'église de Fixey. Ce dernier a également remercié les donateurs et a rendu hommage aux personnes décédées depuis l'ouverture de la souscription, avec une pensée toute particulière pour MM. Curie et Coquet.



La Fondation du Patrimoine était représentée par son président, M. Guy Bedel.



Après l'inauguration officielle et la traditionnelle coupe du ruban, le Père Louis de Raynal, et le Vicaire Général Eric Millot ont béni l'église.



La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Martine DENIZOT

La souscription ouverte à la Fondation du Patrimoine a permis de collecter 67 150 Euros



Festival Musique au Chambertin

Le dimanche 23 septembre, Fixin était le cadre de deux manifestations du Festival :

Le matin, promenade en pinot : Les 21 participants sont accueillis dans le clos jouxtant le Caveau Napoléon par quelques suites de Bach interprétées par la jeune violoncelliste dijonnaise Pauline Ngolo. Une introduction de Jacky Rigaux rappelle les pratiques simples et « écologiques » de nos aïeux vigneronniers dont il aime à défendre la mémoire, puis fait un parallèle entre « le toucher en bouche » et le toucher des doigts agiles des musiciens sur leurs instruments et les différentes couleurs qu'ils savent donner aux accords musicaux.



À 17h, à la Charmotte, concert de Jazz : Un hommage à Chet Baker allait captiver l'attention et les oreilles d'un public très nombreux. Stéphane Belmondo (trompette), Gilles Naturel (contrebasse) et Jérôme Barde (guitare) présentaient « love for Chet » ; Stéphane Belmondo a eu le privilège de jouer avec le musicien américain qui a partagé avec lui son amour du jazz. Le public a perçu à travers leur prestation, leur connivence instrumentale et l'émotion que ce trio vivait en jouant ce répertoire où la nostalgie est souvent là. Un beau cadeau au cours de ce concert, la création mondiale d'un morceau écrit par Gilles Naturel.



Sous la houlette de Denis Berthaut, le groupe se dirige vers Fixey par la petite route qui longe les Arvelets et les Hervelets et domine Entre-Deux-Velles. Par un temps idéal pour profiter du panorama sur notre vignoble, le groupe arrive à l'église Saint-Antoine, où après une brève présentation historique, il vit un instant privilégié dans le chœur de l'église en retrouvant Bach et Pauline.



Après la traversée pleine de charme de Fixey, retour du groupe vers la cuverie du Domaine Berthaut-Gerbet. Courte halte devant un autre lieu de notre patrimoine, le lavoir, avant d'écouter une fois encore quelques gavottes et sarabandes musicales pour préparer nos promeneurs à l'illustration concrète de cette matinée : la découverte des vins du Domaine (blancs et rouges). Les participants ont apprécié l'accueil convivial de Denis, Marie-Andrée et de leur fille Amélie ainsi que leur sens du partage. Chacun a pu avec le plus grand plaisir mesurer la qualité de cette dégustation et la générosité de ce Domaine. Quant à Pauline, elle a su prouver que, quel que soit le cadre, la musique de Bach est toujours à sa place.

Cet après-midi s'est achevé par la traditionnelle dégustation des vins des terroirs fixinois offerts par le domaine Berthaut.

Pour les blancs et le syndicat viticole pour les deux vins rouges. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Quant aux musiciens, ils ont été très sensibles à ce moment de convivialité qui leur permet d'échanger avec le public en toute simplicité.

Une fois de plus, le vin et la musique se sont mêlés avec bonheur à notre patrimoine villageois pour le plus grand plaisir de tous, donnant à chacun l'envie de revenir.

Mauricette LOMPRÉ



LA VIE SCOLAIRE

Activités et sorties effectuées par les élèves du RPI durant l'année scolaire 2017-2018

À Fixin



En mars 2018, les gendarmes de la prévention routière sont venus dans notre classe pour nous faire passer l'attestation de prévention routière avec une partie théorique et une partie pratique.

Nous avons reçu l'infirmière scolaire qui nous a montré les bases pour porter secours. Après deux séances, nous avons obtenu l'attestation " apprendre à porter secours " APS.

En Avril et en Mai : initiation à la programmation des robots prêtés par l'inspection académique.



Tous les mois, nous assistons ou nous regardons un concert et régulièrement nous accueillons des musiciens avec des instruments originaux : la cithare aurore et le psaltérion, le kota, le bol tibétain et le monocorde, le cajou, l'ocean drum, le hank drum et le hang drum.

Le 4 juin, nous avons reçu M. Didier Paris, notre député que nous avons rencontré en séance à l'Assemblée Nationale lors de notre voyage à Paris. Il s'est prêté au jeu des questions. Nous avons mieux compris son rôle et ses projets. Etaient également présents, M. Arzur, maire de Fixin et M.Loison représentant l'inspecteur de l'Education Nationale.



À Brochon, pour le CE1-CE2

En Mars, rencontre avec M.Paul Ivoire , auteur de la trilogie «Poules, Renards, Vipères» à la bibliothèque de Brochon.

En Juin, activités et spectacle de marionnettes à la Croix Violette.



Pour la fête de la musique, certains élèves sont venus avec leur instrument.



et représentation théâtrale au caveau de Brochon



Les voyages scolaires :

Pour Les CM, visite de Dijon avec une guide notamment les halles et la cathédrale pour faire un parallèle avec la Tour Eiffel et Notre Dame visitées à Paris. (En Septembre 2017)



Et pour clore l'année, quoi de mieux que des chansons, des danses et des saynètes sous un beau soleil !



Les CP et la grande section de maternelles sont allés au zoo de l'Auxois.



Les CE1 et CE2 ont visité le Musée de l'école à ST Remy (71).



3 Septembre, c'est la rentrée pour les 100 écoliers du RPI, avec le retour à la semaine de quatre jours.

29 en classe de maternelle avec Mme Prin (Brochon)

20 en classe de grande section maternelle, CP, CE1 avec M.Machin (Fixin)

24 en classe de CE1-CE2 avec Mme Betchold (Brochon)

27 en classe de CM1-CM2 avec Mme Bianchi (Fixin)

Claudine BIANCHI





CHEZ JEANNETTE, DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Depuis octobre 2017, Alexandra et Fabrice Bigolet ont repris l'hôtel-restaurant "Chez Jeannette", une institution à Fixin.

Pour Alexandra, c'est un retour aux sources puisqu'elle est issue d'une famille bien connue dans le village : la famille Bourgeot.

Ils ont travaillé au Clos du Roy à Chenôve, Fabrice en tant que cuisinier et Alexandra au service en salle.

Après avoir fondé une famille (deux enfants), ils ont souhaité ouvrir leur propre restaurant. Une opportunité s'est présentée à Fixin, le restaurant "Chez Jeannette" étant en vente. Il correspondait à leurs critères de recherche : un restaurant gastronomique bourguignon et un hôtel.

Octobre 2017, C'est le début de l'aventure...

Alexandra fait vivre la salle. Fabrice, fort de ses vingt années d'expérience, exerce ses talents de cuisinier en réalisant une cuisine qu'il aime.



Pour les seconder, deux cuisiniers, deux serveuses (dont une pour les extras), une femme de chambre sont à leurs côtés.

"Chez Jeannette", tout est fait maison. La carte est élaborée à partir de produits frais, de saison provenant de producteurs locaux. Elle reprend les codes et les plats de la cuisine de terroir gastronomique bourguignonne, agrémentés de saveurs nouvelles et d'une touche de modernité.

Il est également possible de commander des plats à emporter.

Ils ont pour projet d'organiser des soirées à thèmes autour du vin, de la valorisation de produits locaux...

Ils s'attachent à garder l'esprit familial, chaleureux et convivial et à conserver l'âme de la maison.

Souhaitons bonne réussite à Alexandra et à Fabrice.

Martine DENIZOT



Claude Choumette Enseignant à Fixin



Claude Choumette a enseigné à l'école de Fixin pendant 39 ans de 1969 à 2008, comme instituteur puis professeur des écoles. Fixin a été son premier et unique poste au sein de l'Education Nationale.

Près de 400 élèves se sont assis sur les bancs de sa classe en CP, CE1, CE2 ou grande section de Maternelle. Une classe qui, à ses débuts, était située dans le local appelé l'Orangerie où est actuellement la bibliothèque municipale, puis dans l'école primaire et enfin dans l'école maternelle suite au regroupement pédagogique avec la commune de Brochon qui a vu CP et grande section de Maternelle partager le même enseignant. C'est dire que de nombreuses familles de Fixin, parents d'élèves ou anciens élèves, le connaissaient. Passionné d'informatique, il avait mis ses connaissances au service de l'école en particulier pour l'installation du premier réseau informatique à l'école. Claude Choumette était passionné par son métier, il avait pour ses élèves élaboré une méthode d'apprentissage de la lecture. Il savait retenir l'attention par sa culture générale, son humour, ses imitations restées célèbres de Louis de Funès. Les élèves l'appréciaient. Claude Choumette avait aussi des compétences musicales. Diplômé du conservatoire national de Dijon, il avait, en 1983, accepté de diriger la chorale créée dans le cadre du jumelage de Brochon avec Weinolsheim. Cette chorale devenue la Brochanterelle, s'est produite de nombreuses fois dans les deux villages en particulier pour la Saint Vincent tournante de Fixin en 1994. Puis à partir de 1990, Claude Choumette a dirigé, souvent avec orchestre et solistes, l'ensemble Claude Goudimel du Conservatoire de musique de Chenove. Son dernier concert, dans ce cadre, a eu lieu en juin 2014.

Reconnu pour sa grande sensibilité musicale, son exigence de résultats et ses qualités de pédagogue, Claude Choumette est décédé le 14 avril 2018 à l'âge de 71 ans en laissant son épouse Claude, qui a aussi beaucoup œuvré pour l'école de Fixin, son fils Frédéric, toute sa famille dans la peine.

Notre pensée les accompagne.

Guy Coquet Adjoint au Maire



Licencié en droit, Guy Coquet a eu un parcours professionnel brillant dans la Police Nationale. A ma connaissance, il en parlait très peu et je remercie son épouse Colette de m'avoir confié ses souvenirs. Guy a, au départ, été affecté à la Sécurité Publique dans la région parisienne puis très vite il a rejoint la Police Judiciaire à Paris puis à Versailles où il était Chef de la Section Economique et Financière. Après une petite escapade à Orléans, Guy Coquet a été affecté à la Direction Centrale de la Police Judiciaire au Ministère de l'intérieur. Puis son ascension continue à la Préfecture de Police où il a été chargé de la Sous-Direction des Affaires Economiques et Financières. Guy a ensuite été nommé Directeur de l'Inspection Générale des Services et enfin Directeur des Services Techniques de la Préfecture de Police. Il a eu à intervenir dans de nombreuses affaires qui ont, à l'époque, fait la une des journaux. Il a pris sa retraite en 1996.

A cette date, Guy Coquet vient habiter à Fixin avec sa famille. Il s'est, naturellement, très vite intéressé à la vie municipale. De 1997 à 2001, il a été l'adjoint du maire Jean Debien puis de 2001 à 2003 le premier adjoint de Laurent Danguis. Guy supervisait les finances et a, en particulier, suivi le dossier de la réfection de l'église de Fixin. Fin 2003, il a quitté ses fonctions municipales.

Guy Coquet était apprécié pour son amabilité, sa discrétion, sa rigueur. Il est décédé le 20 février 2018 à l'âge de 82 ans laissant son épouse, sa famille et ses amis dans la peine.

Les Fixinois qui l'ont connu en gardent certainement un très bon souvenir.

Geneviève PELTIER

LE MUSÉE NOISOT EN 2018

MÉCÉNAT BICORNES

Par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine et de son président Mr Guy Bédel, M. Hugues Cortot, commissaire-priseur judiciaire et membre du Rotary Club Dijon Bourgogne a exprimé le souhait de financer la restauration de deux bicornes appartenant au Musée Noisot, dont l'un aurait été porté par Napoléon 1^{er}.

Ils ont choisi un restaurateur parisien, Mr Pierre de Hugo, qui est donc intervenu sur Fixin pour nettoyer, remettre en forme la calotte par humidification et la sécher sur forme, réparer la basane intérieure, traiter et cirer le cuir...

Avant restauration



Après restauration



Le 15 mars, les élèves de la classe de M. Machin (GS et CP) ont pu découvrir en avant-première les bicornes et avoir des explications sur les étapes de la restauration.



DON MÉDAILLE DE SAINTE HÉLÈNE

Mme Briquez, habitante de Norges la Ville, a fait don d'une médaille du mémorial de Sainte -Hélène, gravée par Antoine Bovy en 1840.

Pendant sa jeunesse, elle était interne au Lycée de Brochon et prenait plaisir à se promener dans le Parc Noisot. C'est donc tout naturellement qu'elle a pensé à léguer au Musée Noisot cette médaille en bronze, en associant son jeune neveu dans ce geste de transmission.

Le 26 mai, une cérémonie de remerciements et de présentation des objets a eu lieu au Musée Noisot.

Sandrine HULIN

Le Musée est ouvert
de mi-mai à mi-septembre
samedi et dimanche
de 14h30 à 18h30



LES 80 ANS DE LA ROUTE DES GRANDS CRUS

A l'occasion de cet anniversaire, la bibliothèque de Fixin, avec l'aide précieuse de monsieur Yves Ducherpozat, a organisé une exposition lors de l'opération « Caves ouvertes » de décembre 2017. Y étaient retracés l'historique de cette route, la liste des grands crus qui la jalonnent, des anecdotes concernant des habitants de la « rue dijonnaise », des photos de Fixin en 1937 et d'aujourd'hui...

En voici un petit résumé mais plus de détails et de photos sont réunis dans un classeur qui peut être consulté ou emprunté à la bibliothèque.



HISTORIQUE

Années 30. Le vignoble de la Côte s'organise en s'appuyant sur le jugement du tribunal civil de Dijon donnant sa délimitation à la Bourgogne viticole.

Les initiatives s'enchaînent : fondation de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin en 1933-34, définition des AOC en 1937 (après la création en 1935 de l'Institut National des Appellations d'Origine).

Entre 1935 et 1937, à l'initiative du monde viticole beaunois, le projet de Route des Grands Crus Bourguignons s'élabore peu à peu autour de la RN 74.

Et c'est en 1937 que le Front Populaire et sa politique de grands chantiers accordent un feu vert financier à la « création d'une route traversant les grands crus, allant de Montrachet au Clos de Vougeot et de Chambolle à Marsannay-la-Côte ». Dès lors plus rien ne s'oppose à ce que le Conseil Général se lance dans le projet.

14 mai 1937 : il approuve le programme et la participation départementale à la création d'un aménagement touristique qui mette en valeur la Côte. La première route viticole touristique de France est née.

GRANDS CRUS

GEVREY-CHAMBERTIN :

Chambertin, Chambertin-Clos de Bèze, Charmes-Chambertin, Mazoyères-Chambertin, Chappelle-Chambertin, Griottes-Chambertin, Latricières-Chambertin, Mazis-Chambertin, Ruchottes-Chambertin.



MOREY-SAINT-DENIS :

Bonnes Mares, Clos de la Roche, Clos de Tart, Clos des Lambrays, Clos Saint-denis

CHAMBOLLE-MUSIGNY :

Bonnes Mares, Musigny.

VOUGEOT :

Clos de Vougeot.

VOSNE-ROMANÉE :

Romanée-Conti, La Romanée, La Tache, Richebourg, La Grande Rue, Romanée-Saint-Vivant.

FLAGEY-ECHEZEUX :

Echezeaux, Grands-Echezeaux

LADOIX-SERRIGNY :

Corton, Corton-Charlemagne

ALOXE-CORTON et PERNAND-VERGÈLES :

Corton, Corton-Charlemagne, Charlemagne

PULIGNY-MONTRACHET :

Montrachet, Chevalier-Montrachet, Batard-Montrachet, Bienvenues-Batard-Montrachet

CHASSAGNE-MONTRACHET :

Montrachet, Batard-Montrachet, Criots-Batard-Montrachet





FIXIN : Le carrefour "Rue NOISOT / Grand' Rue", (CP)



ANECDOTES

Sur un plan dessiné par monsieur Ducherpozat, consultable à la bibliothèque, on peut retrouver les numéros des propriétés qui bordaient la rue dijonnaise et les comparer aux numéros actuels. On peut ainsi situer où se trouvaient les différents artisans en 1937 et savoir où se passaient les anecdotes.

Au numéro 30 actuel : Une fenêtre de la tour de **La Grosse Maison** est murée car la vue donnait directement sur la salle de bains de la maison d'en face.

Au numéro 37, habitait Monsieur Gros, le **facteur** receveur de la poste du village. Il était grand et mince. Les habitants l'avaient surnommé « pédibus gambus ».

Au numéro 42, on peut deviner encore l'arc de cette ancienne entrée qui était un **jeu de quilles**, où les hommes du village venaient s'y mesurer. Le café Hutteau était adjacent et le café Valot très proche également. Ce carrefour était très animé puisqu'il existait alors la poste.

En 1943/44, en pleine occupation allemande, il s'avéra que le **drapeau** tricolore français flottait au-dessus de la **poste**. Affolement, surtout pour le maire, monsieur Sigoillot, qui alla quérir immédiatement le garde-champêtre, monsieur Gallet, pour qu'il retire rapidement ce drapeau qui risquait d'apporter des représailles de la part des occupants. Monsieur Gallet n'était pas spécialement formé pour ce genre



d'exercice mais il exécuta quand même les ordres de monsieur le maire et il monta sur le toit pour retirer le drapeau. Notre garde-champêtre qui ne devait pas être tellement à l'aise, commençait à se trouver mieux lorsqu'il quitta la toiture pour prendre sa descente sur l'échelle. C'est cet instant que choisirent des farceurs du village pour saisir le pied de l'échelle et promener notre garde-champêtre, qui cramponnait le drapeau et les montants de l'échelle. Certains témoins de l'époque prétendent que les soldats allemands, présents à cet événement, s'amuserent beaucoup de la situation. En souvenir de ce moment, les habitants du village qui ne sont pas toujours tendres, mais plutôt moqueurs, ont affublé le garde-champêtre du surnom de Pinder !



FIXIN : La rue NOISOT, au carrefour de la Grand' Rue. (C.P.)



Au numéro 52, il existait une ancienne cuverie, assez vaste. Madame veuve DeFrance, propriétaire, la mettait à disposition pour en faire une **salle de spectacle**. Les scouts y produisaient des représentations, ainsi que des troupes artistiques de passage. Il y avait également des projections de films. La dernière représentation théâtrale s'est déroulée en 1961, exécutée par des jeunes de Fixin, avec le concours de l'Echo du Chambertin, sous la direction d'André Molin et M.Huchbwerlin.



FIXIN : La Grand' Rue et le Bureau de Poste.



Au numéro 62, la **maison du crime** ! Entre 1925 et 1929, période pendant laquelle monsieur Bergerot était maire, un événement notoire s'est déroulé : monsieur M..., habitant cette maison, était l'amant d'une jeune femme prénommée Gabrielle. Le mari de cette dernière, excédé de cette situation, prit un jour son fusil de chasse et s'en fut chez monsieur M... L'amant, alerté, prit lui aussi son fusil. Que se passa-t-il ? Ce qui est sûr, c'est que c'est l'amant qui tua le mari. Il fut arrêté et, lors de son procès, il fut fort bien défendu par son avocat : maître Gaston Gérard, député et maire de Dijon.

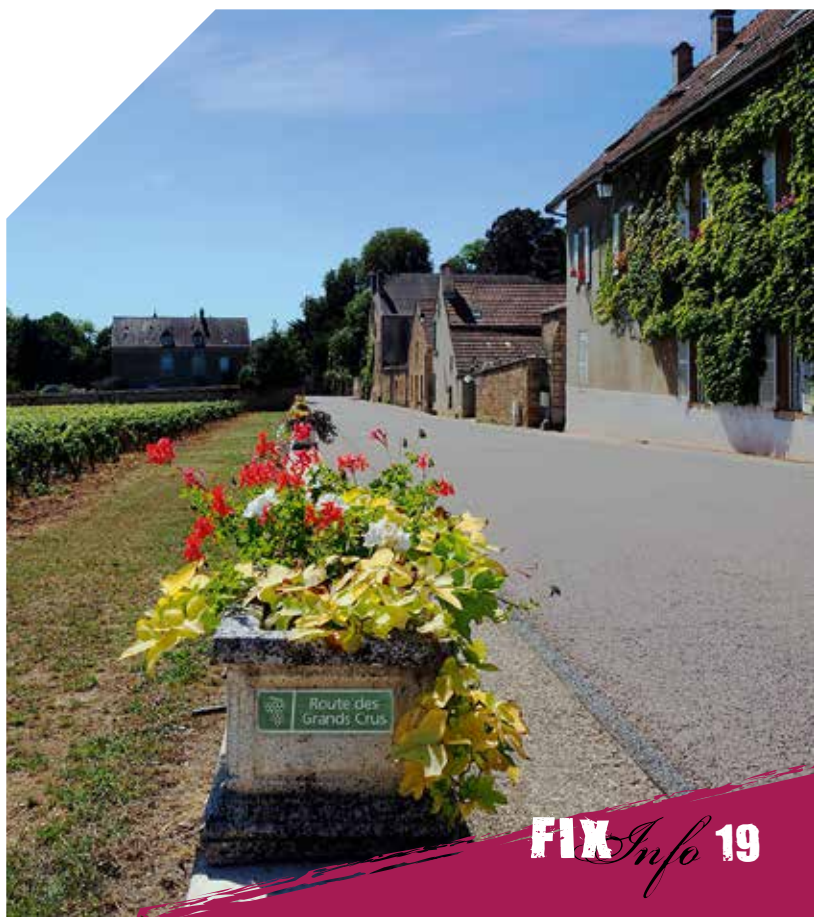
Cette maison a été la propriété de monsieur de Chaulois, qui donna son nom à la **mystérieuse source de Chaulois**. La venue de l'eau du lavoir se fait par le trop-plein d'un puits, lui-même alimenté par une source d'eau ferrugineuse. Cette source n'a jamais manqué d'eau, même par les plus grandes sécheresses et dans ce cas les villages voisins venaient

s'y approvisionner. Les cartes de Cassini, réalisées au XVII^e siècle, mentionnent que la source de Chaulois alimente l'étang de Satenay. Les Romains l'utilisèrent pour combattre l'anémie, les obstructions et les maux d'estomac. Cette eau minérale rouille au bout de quelques jours, au contact de l'air, ce qui laisse supposer que sa réserve doit se trouver dans une cavité qui doit ressembler à une poche à l'abri de l'air. On peut trouver des petits minerais de fer dans les terres proches de l'église de Fixin. L'analyse de cette eau est faite régulièrement par les soins d'un habitant de Fixin.

L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN 1936 RUE DIJONNAISE

- 1 abattoir : Auguste Chateau
- 2 artisans maçons/bâtiment : Ducherpozat et Bossu
- 1 boucher charcutier : Paul Valot
- La poste et deux facteurs : Jules Chauffard et François Gros
- 1 boulanger : Paul Hutteau
- 2 cafés : Hutteau et Valot
- 1 tonnelier : Brochot-Puget
- 1 menuisier : Job
- 1 épicerie : Job-Moniot
- 2 cultivateurs : Jules Brouée et Auguste Chateau
- 1 ferme : Mignardot
- 1 repasseuse : Julie Mathieu
- 1 garde-champêtre : Jules Gallet
- 7 vignerons : Gelin, Vin, Vigneron, DeFrance, Moniot, Jarrot, Jovignot

Les bibliothécaires
Michèle ENSELME, Marie NICOLLE,
Marylise PORRET-BLANC



INFLUENCES DE LA GUERRE 14-18 SUR LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FIXIN

Au moment de la commémoration du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, il est intéressant de questionner les archives municipales, sources locales au plus près de la vie de nos aïeux fixinois. Malgré un contexte difficile, ils ont continué à faire vivre leur village encadré au mieux par leurs représentants élus du Conseil, quand ceux-ci n'étaient pas mobilisés.

Le maire est Joseph Amiot. Ch. Sigoillot, E. Clerget, E. Moreau, Moreau- Magnien, J. Brouée-Morot, J. Rigolet, J. Jovignot, A. Berthaut, J. Defrance sont conseillers municipaux et M. Gelin secrétaire de mairie.

Novembre 1914. Premières difficultés à trouver un entrepreneur pour la coupe affouagère des Combes Rouges On décide de la vendre aux enchères : 36 lots de 17 ares chacun. La demande en est faite au préfet. La vente se fera au profit de la caisse municipale (les gens se chauffent au bois et il n'y a plus de bras pour le couper).

Les affouages, comme la difficulté de l'entretien des chemins vicinaux, seront des problèmes récurrents pendant toute la période de la guerre, faute de bras valides dans la commune. Les mobilisés sont exonérés de la taxe vicinale.

Février 1915.

Vote de 25 francs au docteur Juilé, médecin de Dijon, chargé du service de l'assistance médicale gratuite de la commune de Fixin (service organisé en séance du 9 juillet 1914)

Juillet 1915. Lettre du préfet concernant le service d'assistance médicale indiquant la somme due de 168 francs. Contestation du conseil municipal : comme la population est inférieure à 300 habitants du fait de la mobilisation, vote de la diminution de la subvention annuelle en faveur du docteur Julié de Dijon, soit 100 francs pour qu'il assure régulièrement le service médical dans la commune pour « le pétrole et les graisses consommées par son automobile ». Après tractations avec la préfecture la somme versée sera de 143 francs.

Vote de 50 francs en faveur de la « journée du poilu de Côte-D'Or ». Ils seront pris sur les 200 francs prévus pour la Fête Nationale de 1915. (On n'a plus le cœur à la fête)

Novembre 1915. A partir de ce moment, certains conseillers seront absents des conseils pour cause de mobilisation (Jules Defrance).

M. Eugène Vin, cantonnier vicinal, est mobilisé. Il sera remplacé par Jean-Marie Lagier à partir du 17

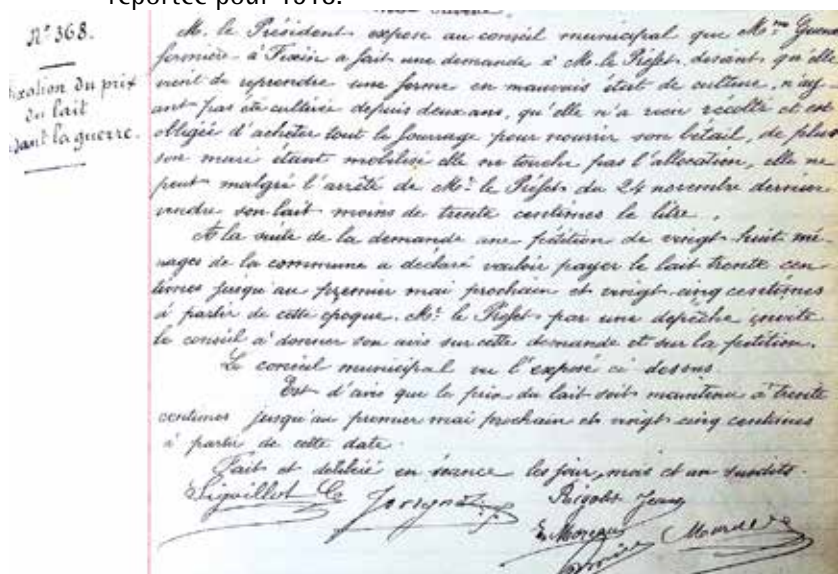
novembre 1915 jusqu' au 29 février 1916 pour 80 francs par mois. (On espère que la guerre sera finie d'ici là)

Autorisation de Distillation : Il existe 2 ateliers de distillation : place de la mairie et place de Chollois. La durée est approximativement de 2 mois à partir de la fin de la « fabrication » des vins, tous les jours sauf le dimanche, de 6h du matin à 6h du soir. A partir de 1915, pour approvisionner le pinard du poilu, les vigneronns doivent céder une partie de leur production.

Vote de 24 francs pour un abonnement à la mairie auprès de M. Roy, libraire à Dijon à la revue « lecture pour tous ». Cette publication donnait beaucoup d'informations sur les lieux de combats et on peut imaginer l'intérêt qu'elle représentait pour les Fixinois. Certains volumes sont encore dans les archives de la mairie.

1916 : Impossibilité de trouver un entrepreneur pour la coupe affouagère de 1915 du fait de la mobilisation des forestiers.

Juillet 1916 : Suite à une mise en demeure du préfet pour le service d'entretien des chemins vicinaux, la commune est imposée à 3 journées de prestations. Le conseil décide « de remplacer la totalité des journées de prestations (hommes, véhicules et animaux) par une taxe vicinale pour 1917 ». Mobilisation et réquisitions expliquent ce vote. Cette décision sera reportée pour 1918.



22 Novembre 1916 : Les propriétés communales seront louées verbalement : les hommes au front, les femmes les remplacent (or elles n'ont aucun statut juridique). Ces terres seront remises en adjudications aussitôt la guerre terminée.

6 décembre 1916 : Le 24 novembre 1916, le préfet

de Côte-d'Or prend un arrêté limitant le prix du lait à 25 centimes/litre. Mme Guenot, dont le mari est mobilisé et qui vient de reprendre « une ferme abandonnée depuis 2 ans, sans fourrage », demande à vendre le litre 30 centimes jusqu'au 1er mai 1917. Elle est soutenue par le conseil municipal et par une pétition de 28 ménages de Fixin qui acceptent de lui payer 30 centimes, puis 25 centimes à partir du 1er mai. Les taxes sur les produits agricoles sont de plus en plus lourdes et la grogne s'installe. On reconduit à nouveau l'intérim du cantonnier pour 3 mois, M. Vin étant toujours soldat.

6 mai 1917 : 50 francs sont votés en faveur du comité de secours aux prisonniers de guerre dont le siège est à Dijon. Ils seront prélevés sur les fonds libres et seront reconduits en 1918.

Tous les ans depuis 1915, la commune participe à l'achat de la rente 5% de l'emprunt national pris sur les fonds libres de la caisse municipale. Cela dénote une certaine aisance financière de la commune, un esprit patriotique développé mais aussi un bon calcul car le rapport est intéressant.

Novembre 1918 : La commune est « riche » : Les fonds communaux s'élèvent à 7000 francs. Le conseil vote l'achat de 300 francs de rente à 4% pour l'emprunt national 1918.

La guerre est finie mais les municipalités ont à en gérer les conséquences et particulièrement à perpétuer le souvenir des disparus.

13 mars 1919 : le conseil décide de l'érection d'un monument aux morts commémoratif.

Septembre 1919 :

Banquet des démobilisés : 600 francs de participation de la municipalité pour ce banquet organisé par les démobilisés. Elle sera payée à M.Valot - Cocusse, cafetier restaurateur à Fixin.

22 novembre 1919 : Elections municipales

7 décembre 1919 : M. Charles Sigoillot est proclamé maire et M. Alfred Bordet 1er adjoint.

9 janvier 1920 : Nomination d'un trésorier du comité du monument aux morts : M. Jules Defrance.

27 Mars 1920 : Vote de 100 francs au profit du comité côte-d'orien des pays dévastés, pris sur les fonds libres.

21 août 1920 : Anniversaire du cinquantième de la République et commémoration de l'Armistice (Le 11 novembre deviendra jour de commémoration officielle de la fin de la guerre par la loi d'octobre 1922). On fait la fête mais on pense aussi aux nombreux nécessiteux :

- 82 frs 50 de viande à M. Valet, boucher et 14 frs 30 de pain à M. Hutteau, boulanger, pour la distribution aux indigents.
- 45 francs à M. Hutteau pour les musiciens du bal.

15 mai 1921 : Inauguration du monument aux morts

21 mai 1921 : Vote du règlement des factures de cette manifestation : total des dépenses : 863 frs 40 centimes.

Vote de 50 francs de gratification à la fanfare de Brochon pour sa participation à l'inauguration du monument.

40 francs sont débloqués pour le transport en corbillard et les frais de réinhumation du soldat Ernest Bourgeot, et même somme pour le retour du soldat René Mutin, au cimetière de Fixin. Une loi de juillet 1920 autorisait enfin les familles qui le désiraient à rapatrier les corps de leurs soldats. Une concession perpétuelle et gratuite est mise à leur disposition par les municipalités.

Novembre 1921 : La municipalité prend en charge la location d'un bal pour fêter l'Armistice : 77 frs.

Un problème plus sérieux anime les débats de cette fin d'année : Du 13 janvier au 9 mai 1915, certains fixinois se virent dans l'obligation de loger des troupes. Cinq ans plus tard, la commune reçoit enfin la somme de 765 francs 20, à répartir parmi les gens qui ont logé ces troupes, à titre de dédommagement. Mais il n'y a plus à la mairie l'état de répartition ; certains bénéficiaires sont morts, d'autres ont quitté la commune et aucune réclamation n'a été faite. En conséquence, le maire demande l'autorisation d'attribuer ces fonds au bureau de bienfaisance avec obligation de les utiliser à l'achat d'un titre de rente de l'Etat. L'armée accepte à condition que la commune s'engage à satisfaire toutes réclamations futures.

10 Janvier 1922 : Le conseil refuse ces conditions et vote l'abandon de la somme qui sera retournée à l'administration militaire.

26 mars 1922 : La commune sinistrée de La Chaussée (Meuse) a été adoptée par le canton de Gevrey sur demande du Président de « l'Union des grandes associations françaises pour l'essor national ».

A la demande du Conseiller Général, Mr Gouroux, la commune vote la somme de 575 francs soit 1 franc 50 par habitants. (Beaucoup de communes moins riches que Fixin refuseront la somme demandée par habitants et feront un don plus modeste).

27 décembre 1922 : Vote de 100 francs de subvention au comité de « l'Arc de triomphe de la Voie Sacrée » qui siège à Bar-le-Duc.

Passée l'euphorie de la Victoire, une période difficile s'ouvre : c'est celle du deuil mais aussi celle de l'accueil des survivants (certains ne retrouveront leur foyer qu'en 1920) traumatisés par ce qu'ils ont vécu, avec une santé ébranlée qui ne leur permettra

Banquet des
démobilisés.
Vote de 600^{fr}

Envoi du 10^g l^{eu}
Vu et approuvé, Signé le
11^g l^{eu} 1919. Pour le Trésorier
conciliateur du préf^{et} d'arrondissement
Signé: Illicible.

Il décide que cette somme
a payé à M. Valot. Co-
mme cafetier restaurateur
à Fixin.

pas parfois de reprendre leur ancien métier. Le conseil municipal doit « équilibrer » ses aides et, de plus en plus, les « anciens poilus » vont prendre de l'importance au sein de la vie communale avec la création des associations d'anciens combattants. Au « plus jamais ça » s'ajoute le « ça ne sera plus jamais comme avant ».

Un monument aux morts pour Fixin

Le **13 mars 1919**, le conseil municipal décide l'érection d'un monument pour honorer les enfants du pays morts au cours de la guerre et « perpétuer le souvenir de ces glorieuses victimes du devoir ». Il vote la somme de 2000 francs et prévoit de lancer une souscription publique auprès des habitants de Fixin (conseil d'avril 1919). Les propriétaires de maisons de campagne se montreront généreux, témoignant ainsi qu'ils l'écrivent, de « leur profond attachement au village ».

Un devis est demandé aux « nouvelles carrières de Comblanchien » qui tardent un peu à répondre (ce dont elles s'excusent) car elles connaissent « une surcharge de travail ».

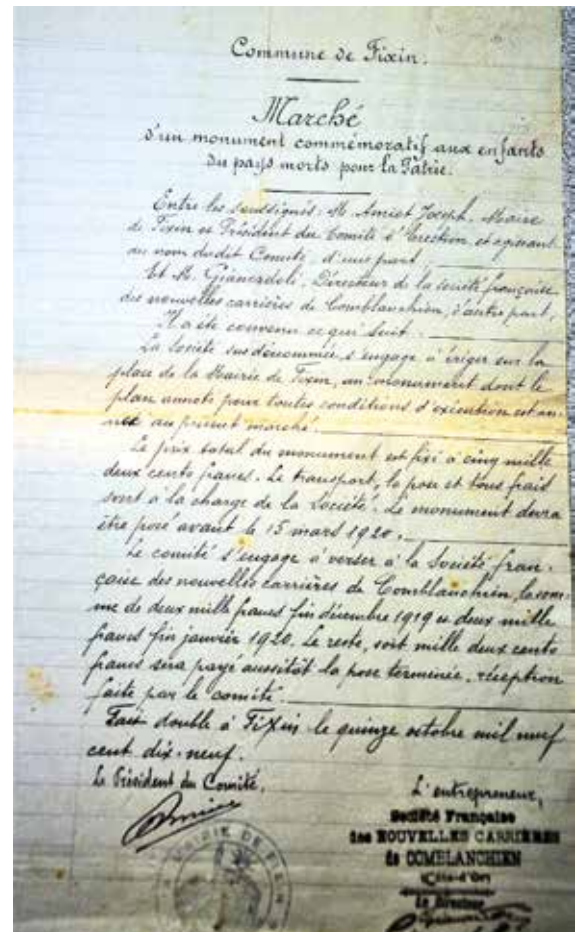
Le cahier des charges est très précis avec plan et financement. C'est un **monument municipal et civil** dont l'emplacement est décidé par le conseil municipal. Aucun élément religieux ne doit apparaître. Fixin choisit, comme beaucoup de communes, la place du village en face de la mairie et des écoles. Il sera déplacé deux fois, dont une fois en 2013, mais restera toujours sur la place du village. La mairie et les écoles, elles, sont ailleurs...

Le **15 octobre 1919**, le marché est passé avec les « Nouvelles carrières de Comblanchien » pour un monolithe de pierre de comblanchien, poli aux grés, de 4m05 avec une palme en relief. Le monument devra être livré avant le 15 mars 1920. Le monument sera livré dans les délais le 31 mars 1920. La facture s'élève à 5200 francs et sera financée en partie par la souscription (5056 francs 60) et 143 francs 40 apportés par la commune (Vote du 27 mars 1920 pour solder la facture).

Le **24 juin 1920** le conseil décide de lancer une nouvelle souscription publique pour payer « l'entourage qui mettrait à l'abri de toutes atteintes...cette œuvre patriotique ». Des quêtes sont faites lors de mariages, des concerts de la fanfare (par exemple pour le 14 juillet) Des projets sont soumis aux élus et c'est un modèle proposé par une quincaillerie de Dijon qui est retenu. Elle sera livrée en avril et payée le 22 juin 1921.



Un comité du monument est créé avec un président (Le Maire) et un trésorier, J. Defrance, conseiller municipal. Le projet doit être soumis à l'Etat via la préfecture. La mairie de Fixin reçoit l'approbation de la Présidence de la République le **20 mai 1919**.





Le **15 mai 1921**, l'inauguration a lieu avec oriflammes, guirlandes de fleurs, drapeaux tricolores (dont un en soie avec inscription drap d'or, pour 325 francs), concert de la fanfare suivi d'un vin d'honneur. Le panier fleuri déposé au monument est composé d'anthémis et de pensées. Cette cérémonie coûtera 863francs40 aux finances municipales.

Ce monument deviendra le lieu de la mémoire collective du village avec hélas, l'ajout de la liste des habitants victimes de la guerre de 39-45.



Août 1914 et disparaît près de Quennevières (Oise), le 16 juin 1915. Déclaré mort par le jugement du tribunal de Rocroi le 15 décembre 1920. Sergent, il est cité à l'ordre du régiment pour « *très belle conduite au cours d'une contre-attaque ennemie le 14 juin 1915* ».

Né le 16 avril 1884 de Joseph Emile Baron et de Anne Marie-Grangier, à Fouchérans (38), ouvrier vigneron à Fixin depuis 1911, il avait 31 ans.

BOURGEOT Ernest Maurice Gabriel : Soldat 2^e classe mobilisé le 12 avril 1915, matricule 20773, classe 1916. Canonnier

au 176^e régiment d'artillerie de tranchées le 4 Avril 1918, il décède le 27 septembre 1918 à l'hôpital complémentaire n°4 de Baccarat « des suites de maladie contractée en service commandé ».

Né le 23 octobre 1896 de François Bourgeot et de Edmontine Viard, cafetier/aubergiste de 1911 à 1921 à Fixin, il était maréchal-ferrant et avait 22ans. Sa tombe est au cimetière.

BRAZEY Camille Jules : matelot 2^e classe, matricule 52 619. Classe 1911. Boulanger-coq à bord du Cuirassier BOUVET. Il disparaîtra dans l'explosion de celui-ci dans le détroit des Dardanelles le 18 mars 1915. Il sera transcrit le 3 avril 1916 à Toulon. Né le 25 mars 1891 à Chevigny de Léonard Brazey et de Catherine Junot ouvriers vignerons à Fixin depuis 1896, il était boulanger et avait 23 ans.

FLUCHOT Armand : Incorporé le 11 janvier 1916, soldat 2^e classe au 149^e RI, puis au 68^e en février 1917. Soldat 1^e classe le 10 juin 1917 il est tué à l'ennemi le 23 août 1918 à l'Orme de Montcouvé près de Crécy (02). Transcrit le 31 octobre 1919.

Il est **cité à l'ordre du régiment** le 14 juillet 1917 « *soldat dévoué, toujours calme dans les circonstances les plus critiques, ayant un réel mépris du danger, se proposant pour accomplir les missions les plus délicates. A été blessé le 9 juillet 1917 à son poste de combat au cours d'un violent bombardement. Déjà cité* »

Seconde citation le 14 juin 1918 « *soldat d'élite, ayant le plus grand calme dans les moments les plus critiques, principalement en terrain découvert, portant un blessé sous les mitrailleuses* ». **Croix de guerre.**

Né le 6 février 1897 de Claude Fluchot et de Claudine Mutin, ouvriers vignerons, il avait 21 ans.

FLUCHOT Joseph : Incorporé le 19 décembre 1914 au 29^e RI puis au 167^e en septembre 1917, il meurt le 22 juillet 1918 des suites de ses blessures à l'hôpital du corps d'armée, à Ognon (60). Transcrit le 19 février 1920.

Il est cité **2 fois à l'ordre du régiment** : le 31 octobre 1917 et le 22 janvier 1918 : « *Bon et brave soldat, a toujours accompli son devoir en service avec dévouement* ». **Croix de guerre avec 2 étoiles de bronze.**

Nos soldats « Morts pour la France » 1914-1918

BALLAND Auguste : Soldat de 2^e classe au 50^e RI, matricule 11038, classe 1911, disparu sur le champ de bataille de Neuvaumont (Ardennes belges) le 22 Août 1914, transcrit le 3 avril 1916. Né le 27 mai 1891 à Fixin de Jacques Henri Balland et Angeline Sirugue, il était ouvrier vigneron et avait 23 ans.

BARON Charles Jules : Soldat au 4^e Régiment de Zouaves (fort de Rosny). Classe 1905. Caporal le 6 octobre 1906, mis en disponibilité le 28 septembre 1907, est mobilisé en 1914 au 12^e Régiment de Zouaves.

Il est blessé au fort de Ham-sur-Sambre le 24





FLUCHOT Paul : Incorporé au 44^e RI, matricule 305, classe 1911, il meurt le 16 avril 1917 à l'est de la ferme du Godot, à Couray les Hermenonville (Marne). Transcrit le 20 août 1917. **Nommé sous-lieutenant** le 27 janvier 1917, il est décoré de la **croix de guerre**.

Né le 10 juin 1891 de Claude Fluchot et de Claudine Mutin, ouvriers vigneron à Fixin. Il avait 26 ans.

GUENOT Paul : Incorporé le 19 septembre 1914 au 17^e RI., matricule 8898, puis soldat-canonnier au 1^{er} régiment d'artillerie de montagne à partir du 21 février 1915, il décède le 25 juillet 1915 à l'hôpital auxiliaire N° 3 à Marseille, de la fièvre typhoïde contractée en service. Transcrit le 13 septembre 1915 à Savigny les Beaune.

Né le 1^{er} juillet 1895 à Savigny les Beaune de Marie-Henri Guenot et de Marie Écard, il était tonnelier et avait 21 ans.

HASTIER Louis : Incorporé le 11 août 1914 au 27^e RI après avoir bénéficié d'un sursis pour raison sanitaire qui lui a été supprimé à la mobilisation générale. Matricule 6040, classe 1913 il est tué à l'ennemi le 10 avril 1915 à la croix Saint-Jean et inhumé au cimetière de la Croix de Marbotte (Meuse). Transcrit le 11 Août 1915.

Né le 1^{er} juillet 1893 de Paul-Marie Hastier, commissaire principal des douanes à Rouen, et de Jeanne-Louise Blanc de Dijon, il était étudiant et avait 22 ans.

LECRIVAIN Georges Jean Raoul : Incorporé au 331^e RI., matricule 1699, classe 1912, puis soldat au 109^e RI. Mort pour la France à Bouchavesne (Somme) le 16 septembre 1916 (disparu). Transcrit le 22 juillet 1918 à Fixin.

Né le 9 décembre 1892 de Eugène Lécivain, boucher à Fixin et de Stéphanie Monnot, il avait 24 ans.

Sa famille étant de Gevrey, il figure sur le monument aux morts de Gevrey-Chambertin mais pas sur celui de FIXIN. Cependant, il est sur la plaque de l'église de Fixin.

MOREAU Marcel Valentin : Caporal au 10^e RI à Dijon, matricule 9618, classe 191, il meurt le 19 octobre 1914 à l'hôpital des contagieux de Bar-le-Duc (Meuse) de la fièvre typhoïde contractée en service. Transcrit le 13 avril 1915 à Fixin. Né le 20 décembre 1891 de Antoine Moreau et de Marie-Honorine Gallois, vigneron propriétaires à Fixin, il avait 24 ans.

Plusieurs fois blessé : le 7 juillet 1916 à la Tête à Vache, forte commotion cérébrale, le 21 juillet 1916 à Verdun, éclat d'obus à la jambe gauche et le 18 juillet devant Cerny (Aisne). Il meurt le 22 juillet à l'hôpital d'Ognon.

Né le 13 décembre 1894 à Brochon de Claude Fluchot et de Claudine Mutin, ouvriers vigneron à Fixin, il avait 24 ans.

MUTIN René Louis : Incorporé le 5 septembre 1914 au 109^e RI, matricule 8901, soldat de 1^e classe le 29 septembre 1914, caporal le 21 mars 1915, sergent le 9 juin 1915, il est blessé le 14 juin 1915 à Notre-Dame de Lorette par une balle au côté droit.

Cité à l'ordre du régiment 17 septembre 1916 « *Après l'attaque du village de Douaumont où il s'est porté à la tête de la section sur un poste allemand fortement organisé, l'a enlevé, fait 12 prisonniers.* »

Décoré de la Croix de guerre « *Soldat prenant spontanément le commandement de la vague d'assaut, a rétabli la situation malgré le feu violent de l'ennemi, a atteint l'objectif et a organisé et résisté à toutes les contre-attaques.* ».

Il meurt le 20 juillet 1917 à la tranchée Longeaud, secteur du Moulin de Laffaux (Aisne). Transcrit le 18 septembre 1917 à Fixin. Sa tombe est au cimetière de Fixin. Né le 31 décembre 1894 de Auguste Mutin et d'Honorine Lévêque, vigneron à Fixin, il était boucher et avait 23 ans.

TROIGROS Paul dit Henri : Incorporé au 4^e régiment d'artillerie le 1^{er} octobre 1909, libéré le 26 septembre 1912. Mobilisé le 2 Août 1914 au 27^e RI., passé en commission de réforme à Dijon le 26 décembre 1914, il arrive au corps le 15 janvier 1915. Il est tué au Bois Brûlé, commune de Marbotte, le 22 mars 1916. Sa tombe est au cimetière de Fixin. Né le 17 décembre 1889 de Auguste-Pierre Troisgros et de Marguerite Euphrasie Camuset, vigneron à Fixin, il était garçon de café et avait 27 ans.

TROUILLOT Georges Albert : Matelot 3^e classe, il est réformé le 18 octobre 1915 à Toulon pour cause de tuberculose pulmonaire. Né le 22 Mars 1894 de Joanny Trouillot et de Flavie Augustine Hucherot vigneron à Fixin, décédé chez ses parents le 11 juillet 1916, il avait 22 ans. Sa tombe est au cimetière.

Comme il est mort chez lui, c'est sur un vote du conseil municipal que la décision est prise de le mettre sur le monument aux morts. La mention « Mort pour la France » ne figure donc pas sur le registre d'état civil.

VIOLLE Hubert François Gabriel : Sous-lieutenant au 210^e RI., matricule 754541, classe 1908, il meurt au combat du pont d'Hertzling lors de l'offensive de Lorraine, le 21 Août 1914. Elève de l'école des eaux et forêts, comme il n'avait pas encore reçu d'uniforme militaire, c'est avec celui de son école qu'il a été au combat.

Cité à l'ordre du régiment « *Très belle conduite au feu ; Le 21 Août, étant officier mitrailleur, reste à son poste bien que grièvement blessé par deux éclats d'obus. Blessé mortellement quelques minutes après, garde sa présence d'esprit pour ordonner à ses camarades : Sauvez le matériel !* »

Transcrit le 29 avril 1916 à Paris Ve

Il est réinhumé en 1924 dans la Nécropole Nationale de BISPING, avec ses 87 camarades tués au cours de ce combat. Son nom est gravé sur le caveau familial au cimetière de Fixin. Né le 25 février 1888 à Paris de Louis Jules Gabriel Violle et de Anne Augustine Jacob.

Mauricette LOMPRÉ

Mauricette Lompré remercie Virginie Jeannin et Anthony Thibert pour leur disponibilité et la mise à disposition de tous les documents nécessaires à la rédaction de cet article

La rédaction du Fix info remercie vivement Mauricette Lompré pour cet important travail de recherche dont une partie seulement a pu être reprise dans cet article.

CONTRE L'AMBROISIE... J'AGIS

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante, originaire d'Amérique du Nord.

Depuis son apparition en France, au 19^{ème} siècle, elle colonise les espaces agricoles, les bords de voies de communication, les chantiers de construction, les berges de cours d'eau, les terres à l'abandon.

Son pollen étant très allergisant, elle présente un problème majeur de **santé publique** (rhinite, conjonctivite, asthme, eczéma). De plus, elle compromet le développement de l'agriculture durable, en colonisant les cultures, provoquant notamment une baisse de rendement.

Comment la reconnaître ?

Tige velue, devenant rougeâtre pour les plants âgés, de 10 cm à 2m.

Feuilles profondément **découpées**, vertes sur les 2 faces, sans odeur quand on les froisse (contrairement à l'armoise commune).

Fleurs regroupées en épis (août-septembre)

Comment lutter contre l'ambrosie ?

Deux types de luttés existent :

- La lutte **préventive** (couvert végétal) pour empêcher l'apparition de la plante
- La lutte **curative** (arrachage, fauchage) pour empêcher l'émission de pollens et épuiser les stocks de graines dans les sols (période d'intervention préconisée : fin juillet/début août).

L'élimination de l'ambrosie impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.



Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : je signale et j'agis !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public : je signale ! (et j'agis, si seulement quelques plants présents via arrachage).

Je signale la zone infestée grâce à la plateforme interactive de signalement ambrosie :

www.signalement-ambrosie.fr

Gilbert RIGAUD est le référent pour notre village.

Martine DENIZOT

Sources



1

SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE

Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR



2

VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE



3

IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



AMICALE DE FIXIN

L'année 2018 s'est bien passée pour l'Amicale et je remercie toutes les personnes ayant participé à cette réussite.

L'année 2018 fut pour l'Amicale l'occasion de mettre en place son premier loto qui remporta un vif succès avec une bonne participation des fixinois.

La fête du four se déroula un peu moins bien puisque l'animation prévue ne s'est pas présentée en espérant que cela ne se reproduira plus et je prie la population présente ce jour-là de m'en excuser.

Pour 2019, l'Amicale vous proposera ces deux animations aux dates suivantes :

- **Le Loto** : le samedi 9 février au soir
- **La fête du four** : le samedi 6 avril et dimanche 7 avril

Nous reviendrons vers vous pour plus d'informations.

L'Amicale regrette de n'avoir pu maintenir le vide grenier mais se retrouvant seule, il n'était pas possible de l'organiser. Le manque de bénévoles devient problématique et je rappelle à



tous, que l'Amicale recrute toujours et que les nouveaux participants seront les bienvenus. N'hésitez pas à me contacter. Merci.

La Présidente
Armelle MOLIN

LE PETIT THÉÂTRE DE LA CÔTE



Les 16 et 17 mars 2018, le Petit Théâtre de la Côte a donné ses deux représentations annuelles devant des spectateurs fidèles et conquis.

Cette année, deux pièces ont été jouées :

Secrets et Ragots se conjuguent mieux au féminin, d'Henri Peyroux, membre du Petit Théâtre

Thaladétox de Gisèle Calais, également membre du Petit Théâtre et actrice.

Les spectateurs ont pu assister aux cancons de village échangés au salon de thé par des amies, pas toujours amicales d'ailleurs, ainsi qu'à une cure de thalasso détox un peu spéciale.

Pour la saison 2018-2019, deux pièces seront à l'affiche avec les mêmes auteurs que l'année précédente. Gardons un peu de suspens pour les titres et les synopsis.

Les répétitions reprendront comme chaque année le premier jeudi d'octobre, salle Camille Crusserey.

Comme l'année dernière, le Petit Théâtre a participé, en août, aux visites scénarisées du château de Brochon. Moments forts agréables d'échanges avec les amis du château et les visiteurs.

Encore tous nos remerciements à nos spectateurs fidèles et à la mairie de Fixin pour son soutien.

Gisèle CALAIS



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE DE FIXEY

L'église de Fixey au fil des jours.

Dès la fin des travaux, en janvier 2018, après de gros nettoyages, timidement, nous avons réouvert l'église de Fixey aux visiteurs.

Quelques épisodes de finition nous ont obligés à la fermer plusieurs jours d'affilée, de temps en temps.

L'électricité a été réparée la veille de la belle conférence de M. Jean- François Bazin qui ouvrait les festivités de l'inauguration de la fin des travaux (conférence qui a attiré beaucoup de monde).

Avec le beau temps, l'inauguration a donc eu lieu le 2 juin, moment très attendu par les 166 donateurs dont plus de 90 familles fixinoises.

Au fil des jours, l'église de Fixey a repris son rythme. Elle est ouverte tous les jours, par cinq membres de notre association qui se relaient chaque semaine pour effectuer cette tâche un peu lourde, malgré tout.

Depuis le 2 Juin, trois baptêmes et un mariage ont été célébrés ainsi que quelques messes anticipées du dimanche dont celle du 15 août.



Chaque jour, à la belle saison, une centaine de visiteurs de toutes régions, de tous pays se succèdent et ce nombre double le dimanche.

Un grand merci à vous, Fixinoises et Fixinois pour l'intérêt que vous avez pour notre patrimoine et particulièrement pour l'église de Fixey.

Merci de nous aider encore.

M. DEFRANCE

N.B : les personnes intéressées par le texte de la conférence peuvent s'adresser à M. BAZIN qui se fera un plaisir de la leur transmettre : 1 rue du Chambertin, 21220 Gevrey-Chambertin, jean.fr.bazin.bgn@wanadoo.fr

ALLEZ CHANTER À ALLE..GRIA

La chorale ALLEGRIA est un ensemble d'une quarantaine de chanteurs amateurs, de tous âges, ne connaissant pas obligatoirement le solfège mais qui aiment se retrouver tous les jeudis soir de 20h 30 à 22h 30 pour chanter ensemble, apprendre et répéter des chants du monde à la salle de la Charmotte sous la direction de Brice Martin, notre chef de chœur professionnel.

Durant notre activité de l'année 2017/2018, nous avons participé à différentes manifestations :

- le 25/11/2017, « **Choralissimo** », un rassemblement de chorales organisé par « Sennecey en chœur » avec « CHUchotis », chorale de l'hôpital et « Zest d'Orange », chorale de l'entreprise Orange
- le 17/3/2018, **Concert amical à Villeneuve-les-Avignon**, invitée par la chorale « Tôtout'arts ». Allegria s'est transportée sur les bords du Rhône. Nous les accueillerons cette année et ferons partager cette rencontre par un concert pour les Fixinois et les Brochonnois.
- le 24/3/2018, **concert à l'église d'Arcenant** à l'invitation des " saisons " de « Musique au Chambertin »
- le 30/6/2018 **Concert annuel** avec le groupe des Estournelles dont les musiques médiévales et de la renaissance se sont très bien accordées avec nos chants du monde.
- Le 1/7/2018, **concert répétition** à la « Karrière » de Villars-Fontaine pour nous permettre de préparer notre participation à la soirée « Chœurs de Pierre » le 22/8/2018 dans le cadre du festival « Street on the Roc » mais hélas... ! La soirée a été perturbée au dernier moment pour cause d'orage !

En juin, certains d'entre nous ont pu être présents à l'inauguration de l'église de Fixey pour laquelle nous



avons contribué modestement à sa restauration en donnant un concert en février 2017.

Le programme pour l'année à venir est tout aussi à la fois ancré dans nos territoires et ouvert aux rencontres et surtout aux partages avec d'autres chorales et nos publics.

Vous aimez chanter ? Vous avez envie mais vous ne savez pas si vous chantez " juste ". Faites le pas de pousser la porte d'une répétition. Vous découvrirez la simplicité du chant partagé dans une chorale dynamique, joyeuse, un groupe solidaire et avec pleins de projets en tête. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous accueillons des choristes dans tous les pupitres. Les hommes seront choyés !

Contactez-nous sur notre site : « chorale-Allegria.fr », vous pouvez assister à une répétition et discuter avec Youri MEIGNAN, le président, Brigitte BERTAUD, la secrétaire, et Brice MARTIN, le chef de chœur.

UNION SPORTIVE DE FIXIN SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Créée en 1994, la GV de Fixin remporte toujours un vif succès.

En effet, 41 personnes ont adhéré à cette activité lors de la saison 2017/2018 et ont suivi avec assiduité mais surtout toujours dans la bonne

humeur, les cours animés par deux professeurs qualifiés :

- Béatrice le lundi de 18 h 45 à 19 h 45
- Emilie, recrutée en septembre 2017 (en remplacement de Christina) le jeudi de 19 h à 20 h

La nouvelle saison a démarré mi-septembre 2018.

Le nombre d'inscriptions est stable par rapport à l'année précédente.

Il est toujours possible de s'inscrire, les nouveaux adhérents sont les bienvenus (deux séances « découverte » offertes aux personnes souhaitant rejoindre la section GV).

Pour tout contact :

Josiane RIGAUD 03 80 58 83 79 ou 06 12 09 69 89



PENSEZ SPORT

La 4^{ème} Nordique de Pensez Sport du dimanche 8/04/18 a remporté un grand succès !

Comme les 3 années précédentes, le beau temps était au rendez-vous... C'est sous un magnifique soleil que les 202 participants se sont élancés sur les sentiers de Fixin. Trois parcours ont permis aux marcheurs de découvrir les environs : 5, 8 et 14 km. Expérimentés ou tout nouveaux dans cette pratique, tous sont revenus enchantés, prêts à se restaurer à la buvette et profiter d'un repos bien mérité. Le cadre magique de Fixin s'y prête bien et offre de grands espaces qui permettent de s'installer pour un pique-nique gourmand et convivial.



Comme l'an passé, un parcours de 3 km était réservé aux enfants - de 5 à 12 ans - entrecoupé de quelques animations. Cette manifestation a été un succès pour les quelques enfants qui ont osé partir à l'aventure, sans leurs parents, lesquels ont pu réaliser leur circuit en toute liberté. Ils sont

prêts à revenir l'année prochaine et nous espérons qu'ils seront plus nombreux encore à y participer.



Toute l'équipe de Pensez Sport remercie celles et ceux qui ont permis que cette journée soit belle, participants et bénévoles ! Dès à présent, notez que le 14 Avril 2019 aura lieu la 5^{ème} édition, où nous vous attendrons tout aussi nombreux et toujours d'aussi belle humeur !!

À bientôt donc sur les chemins, bâtons à la main !

Le comité directeur

HANDBALL CLUB FIXIN COUCHEY, c'est historique...



Le **Handball Couchey-Fixin-Gevrey** est un club né en 1972 de la volonté de deux communes (Couchey et Fixin) et de leur club des jeunes, à pratiquer le Hand. Au départ, l'instituteur de l'école de Couchey, M. BRULEY, décide de réunir les élèves de son école autour d'un sport collectif, le Handball. Un peu plus tard, les enfants choisissent de pérenniser l'activité en créant le HandBall Club Couchey-Fixin. Les rencontres se font sur deux terrains extérieurs situés derrière l'école de Couchey. Plus tard, le gymnase du collège La Champagne verra le jour. Le H.B.C.C.F pourra ainsi pratiquer son sport en intérieur. Cette délocalisation du club amènera des jeunes de Gevrey-Chambertin à venir découvrir le Handball, permettant ainsi au nombre de licenciés d'augmenter fortement. En 1999, Gevrey-Chambertin rejoint l'entente afin de soutenir le club dans ses objectifs.

Malgré l'implication et l'investissement des différents bénévoles et présidents qui se sont succédés, l'association souffre d'un manque de dirigeants pour l'encadrement des jeunes joueurs et joueuses. Le club décide donc de se consacrer exclusivement à la formation et abandonne la gestion des équipes seniors. C'est alors qu'une section Loisir Mixte est créée pour les adultes. Elle est encadrée par Cédric MOYEMONT et accueille une quinzaine d'amateurs. Ils s'entraînent et font un championnat loisir une semaine sur deux.

Depuis 7 ans, les équipes jeunes féminines, encadrées par Adèle SIRI sont en entente avec le club de Nuits-Saint-Georges et obtiennent chaque année de très bons résultats : championne départementale en -15 et 2^{ème} pour les -18 cette saison.

Depuis cette année, un partenariat avec le club de Marsannay a permis de relancer une école de hand pour les enfants de -9 ans, encadrée par Paul PICARD (joueur de national 2 à Marsannay). Il intervient également auprès des classes de primaire de Gevrey-Chambertin et de Fixin. La saison prochaine, cette école de hand accueillera les enfants nés en 2010, 2011 et 2012, ainsi qu'une équipe de -11 qui sera créée en entente avec Marsannay.

Le club recherche des encadrants et fait appel à tous les amateurs de handball qui souhaitent que la pratique de ce sport continue dans leur commune. **Rejoignez-nous !**

Contactez Antoine LABIGAND au 06 23 85 86 69 pour plus d'information sur les créneaux d'entraînements.

Contactez Cédric MOYEMONT au 06 65 17 37 82 pour la section Loisir qui se réunit le lundi de 19h45 à 22h.

ASSOCIATION DE BADMINTON

L'association de Badminton de Brochon vous invite à rejoindre ses membres le vendredi soir au gymnase du Lycée de Brochon : convivialité et plaisir de jouer sont au rendez-vous à des tarifs très doux (15 euros l'année pour les moins de 12 ans, 25 euros pour les 13-20 ans et 35 euros pour les adultes).

Ces cotisations, ainsi qu'une subvention des communes de Brochon et Fixin, permettent de régler la location du gymnase du Lycée et l'achat de volants. L'ABB dispose d'un site internet (Badabrochon) et d'une page Facebook (Association de Badminton de Brochon).

Les horaires sont les suivants : rendez-vous pour tous à 19h30 le vendredi au gymnase du Lycée Stephen Liegeard (les plus jeunes jouent de 19h30 à 20h30, les adultes de 19h30 à 21h30). Pas d'activité pendant les vacances scolaires.

Bruno DOUSSOT



Président de l'ABB

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL DE SAINT VINCENT



Les viticulteurs de FIXIN remercient Saint Vincent de cette bonne récolte 2018. Ils ont été épargnés du gel, de la grêle et ont bénéficiés d'un très bel ensoleillement.

Gilles Vaillard a eu la garde de la statue de Saint Vincent pendant toute l'année. C'est Amélie Berthaut qui en aura la garde en 2019. La passation se déroulera le 20 janvier 2019 selon le rituel habituel avec la messe suivie de la réception à la cuverie BERTHAUT. Vous recevrez les dernières informations et le bon de participation à la tombola début janvier.

Denis BERTHAUT

SYNDICAT VITICOLE DE FIXIN

Les vendanges de cette année se sont déroulées pour nous tous avec un très beau temps ce qui nous a permis de travailler dans de bonnes conditions et elles promettent un bon millésime.

Nous allons rééditer l'opération " caves ouvertes " qui depuis plusieurs années rassemble beaucoup de Fixinois ainsi que les associations du village et

la mairie. Je remercie toutes ces personnes qui se dévouent pour notre village.

C'est l'occasion de vous recevoir dans nos caveaux et de vous permettre d'apprécier nos différents terroirs.

Le président
Alexandre MOLIN

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS EN 2019

MOIS	JOUR	DATE	EVENEMENT	LIEU	QUI ?	POUR ?
JANVIER	Judi	10	Galette des rois	C. Crusserey	Club 3 ^{ème} âge Amitié et loisirs	Membres
	Samedi	12	Vœux du maire	Caveau	Mairie	Fixin
	Mardi	15	Galette des rois	C. Crusserey	Anciens combattants de Fixin	Membres
	Samedi Et Dimanche	19 Et 20	Saint Vincent	Caveau	Société St Vincent	Tous Publics
	Mercredi	23	AG	Salle polyvalente	Anciens combattants de Fixin	Membres
FÉVRIER	Samedi	9	Loto	Caveau	Amicale de Fixin	Tous Publics
	Judi	14	Repas choucroute	Caveau	Club 3 ^{ème} âge Amitié et loisirs	Membres
MARS	Dimanche	10	Repas	Caveau	CCAS	Fixin
	Vendredi Et Samedi	15 Et 16	Spectacle	Caveau	Petit théâtre de la Côte	Tous Publics
	Mardi	19	Commémoration du 19 mars 1962		Anciens combattants Fixin/Brochon FNACA	Tous Publics
	Vendredi	22	Sortie Le Cèdre « Les Ogres de Barback »		Mairie de Fixin	Fixin



MOIS	JOUR	DATE	EVENEMENT	LIEU	QUI ?	POUR ?
AVRIL	Samedi & Dimanche	6 & 7	Fête du Four banal	Fixey	Amicale de Fixin	Tous Publics
	Samedi	6 & 20	Concours de pétanque	Terrain de pétanque Fixin	Pétanque Fixin Brochon	Membres
	Samedi	20	Chasse aux œufs	Parc Noisot	Mairie	Fixin
	Samedi & Dimanche	13 & 14	Marche nordique	Salle polyvalente	Pensez sport	Tous Publics
MAI	Samedi	4	Concours de pétanque	Terrain de pétanque Fixin	Pétanque Fixin Brochon	Membres
	Mercredi	8	Commémoration de la Victoire de 1945 à Fixin		Anciens combattants Fixin/Brochon	Tous Publics
	Samedi	18	Portes ouvertes pétanque	Terrain de pétanque Brochon	Pétanque Fixin Brochon	Membres et habitants
JUIN	Samedi	1	Barbecue Concours de pétanque	Terrain de pétanque Brochon	Pétanque Fixin Brochon	Membres
	Samedi	8	Spectacle chorale ?	Caveau	Allegria	Tous Publics
	Samedi	15	Concours de pétanque	Terrain de pétanque Brochon	Pétanque Fixin Brochon	Membres et habitants
	Vendredi	28	Fête des écoles	Brochon	RPI Brochon/Fixin	Brochon/Fixin
JUILLET	Samedi	6 & 20	Concours de pétanque	Terrain de pétanque Brochon	Pétanque Fixin Brochon	Membres
	Samedi	13	Feu d'Artifice	Chemin des Quatre Peupliers	Mairies Brochon/Fixin	Tous Publics
SEPTEMBRE	Samedi	7	Pétanque & Portes ouvertes	Terrain de pétanque Fixin	Pétanque Fixin Brochon	Membres et habitants
	Samedi & Dimanche	14 & 15	Journées du Patrimoine	Musée Noisot gratuit	Mairie	Tous Publics
	Samedi	14	Concours de pétanque	Terrain de pétanque Fixin	Pétanque Fixin Brochon	Membres
OCTOBRE		?	Concert	Eglise Fixin Salle polyvalente	Musique au chambertin	Tous Publics
	Jeudi	17	AG	C. Crusserey Caveau	Club 3 ^{ème} âge Amitié et loisirs	Membres
	Mercredi	23	AG	Caveau Brochon	Pétanque Fixin Brochon	Membres
NOVEMBRE	Vendredi	11	Commémoration de l'Armistice de 1918	C. Crusserey	Anciens combattants Fixin	Tous Publics
	Vendredi	22	AG	C. Crusserey	Union Sportive	Membres
	Samedi	23	Repas	Caveau	Pétanque Fixin Brochon	Membres
DÉCEMBRE	Samedi & Dimanche	7 & 8	Caves ouvertes	C. Crusserey Salle polyvalente Caveau	Vignerons Mairie Association	Tous Publics
	Dimanche	15	Arbre de Noël des enfants	Caveau	Mairies	Fixin Brochon
	jeudi	19	Bûche de Noël	C. Crusserey	Club 3 ^{ème} âge Amitié et loisirs	Membres



UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE UN FACTEUR DE SANTÉ MAJEUR

Tout le monde n'a pas l'âme d'un sportif et il n'est pas toujours facile de trouver la motivation pour rester en forme.

Or, une activité physique régulière présente de nombreux avantages pour la santé. Une activité pratiquée tous les jours pendant seulement trente minutes a déjà un effet bénéfique sur la santé.

Ces trente minutes peuvent aussi être réparties sur plusieurs séances tout au long de la journée. Si vous souhaitez en outre obtenir un effet tonifiant, il est recommandé de réaliser au moins trois séances sportives hebdomadaires d'une durée d'une heure.

Vincent BERNARD

Conseils quotidiens pour augmenter votre activité physique

- ✓ Faire ses courses à pied ou à vélo
- ✓ Descendre du bus un arrêt plus tôt
- ✓ Prendre les escaliers au lieu de l'ascenseur
- ✓ Combiner les échanges sociaux à une activité physique (balade entre amis)
- ✓ Jouer dehors avec les enfants
- ✓ Accompagner ses enfants à pied au lieu de prendre sa voiture
- ✓ Aller se promener avec le chien
- ✓ Se brosser les dents tout en montant et descendant sur la pointe des pieds

La pratique d'une activité physique régulière est divertissante et peut :

- ✓ avoir un effet positif sur votre santé
- ✓ améliorer votre condition physique
- ✓ avoir un effet bénéfique sur votre poids
- ✓ stimuler votre digestion
- ✓ activer votre système immunitaire
- ✓ améliorer la qualité de votre sommeil
- ✓ améliorer vos capacités mentales

4
PLUS
++++

10 CONSEILS

POUR AMELIORER LA PROTECTION DE VOTRE DOMICILE

PRÉVENTION CAMBRIOLAGE

En Côte d'or, en 2016, les cambriolages ont augmenté de près de 30%, soit 340 vols de plus qu'en 2015.

La sécurité, c'est donc l'affaire de tous !!!

Si les forces de l'ordre et la préfecture entendent inverser la tendance en mettant en œuvre un plan de lutte efficace, chacun d'entre nous doit être acteur de sa propre sécurité.

PREVOIR PLUS ++++

1/ PHOTOGRAPHIEZ VOS OBJETS DE VALEUR

Un par un, pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos photos, factures ou expertises pour les objets de très grande valeur et placez-les en un lieu différent (famille...).

2/ ATTENTION AUX ACCES FACILES

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, un échafaudage ou tout autre objet permettant de favoriser l'intrusion. Fermez tous les accès même ceux en hauteur.

PROTEGER PLUS ++++

4/ EQUIPEZ-VOUS

Équipez votre porte d'entrée d'un système de fermeture fiable, d'un judas, d'un entrebailleur. Équipez votre habitation d'un système d'alarme.

5/ FERMEZ LES PORTES ET LES ACCES

Lors d'une absence de courte durée et même lorsque vous êtes chez vous, fermez vos portes à double-tour, de jour comme de nuit.

6/ EMPECHEZ L'ACCES A VOTRE DOMICILE

Laissez penser aux cambrioleurs qu'un habitant est présent grâce aux équipements suivants : volets (en n'oubliant pas ceux des baies vitrées), grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur.



PREVENIR PLUS ++++

3/ EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence et demandez à une personne de confiance de relever le courrier, de laisser des signes laissant penser que le domicile est habité. Vous pouvez également solliciter les forces de l'ordre dans le cadre de l'opération tranquillité vacances. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux indiquant la durée de votre absence...

7/ ATTENTION AUX CLES

N'inscrivez pas vos noms et adresses sur vos trousseaux de clés.

8/ NE LAISSEZ PAS DE CLÉ SOUS LE PAILLASSON OU DANS UN POT DE FLEURS.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, argent, clés (trop souvent sur un meuble à l'entrée du domicile...) et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

10/ RESTEZ VIGILANT

Soyez attentifs aux présences insistantes de personnes étrangères à votre quartier ou aux appels téléphoniques suspects sur votre ligne fixe. Signalez les inscriptions qui pourraient être faites sur votre habitation (façade, clôture) en signe de repérage (certains codes ont une signification pour les voleurs).

PRESERVER PLUS ++++

GUIDE DE PREVENTION
CAMBRIOLAGES
5 MINUTES SUFFISENT !



A SAVOIR

UN CAMBRIOLAGE EST PEUT-ÊTRE EN COURS ?

- Appelez le 17 et n'intervenez pas.
- Essayez de mémoriser les éléments qui permettront d'identifier les cambrioleurs (nombre, signalement, signes caractéristiques, véhicules).
- Communiquez le numéro d'immatriculation de votre véhicule. Un cambriolage est parfois l'occasion d'un home-jacking (vol d'un véhicule après avoir dérobé les clés dans le logement).



VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE ?

- Préservez les traces et indices utiles aux enquêteurs.
- Ne rajoutez aucun élément (mégot, gobelet, empreinte digitale, empreinte de pas,...).
- Ne manipulez aucun objet qui aurait pu être abandonné ou touché par les cambrioleurs.
- Déposez plainte au commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie, en vous munissant de préférence d'une pièce d'identité.
- Communiquez aux enquêteurs les références et/ou photographies des objets volés.
- Faites opposition auprès de votre banque pour les cartes de crédit et chèquiers volés (numéros utiles / cartes bancaires : 0 892 705 705 - chèquiers : 0 892 68 32 08).

BESOIN DE CONSEILS DE PREVENTION ?

Vous pouvez contacter le référent sûreté de la police (à la Direction départementale de la Sécurité Publique : 03 80 44 56 40) ou de la gendarmerie (au Groupement de Gendarmerie départementale de la Côte-d'Or : 06 89 83 94 40 ou 06 32 36 87 93).



PROFITEZ DES OPERATIONS "TRANQUILLITE VACANCES"

Signalez votre absence prolongée au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles surveilleront votre domicile pendant votre absence.

NUMEROS UTILES

ALERTE CAMBRIOLAGE

Appelez le

17

CONSEILS PRÉVENTION AUPRÈS DES RÉFÉRENTS SURETÉ

de la Direction départementale de la Sécurité Publique

03 80 44 56 40

ddsp21-referent-surete@interieur.gouv.fr

et du Groupement de Gendarmerie
départementale de la Côte-d'Or

06 89 83 94 40

06 32 36 87 93

referent-surete-rgbourg@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CARTES DE CRÉDITS OU CHÉQUIERS VOLÉS (pour faire opposition)

Cartes bancaires

0 892 705 705

Chéquiers

0 892 68 32 08



PRÉFET
DE LA CÔTE-D'OR

FIX Info 33

UN CAMBRIOLAGE
SE JOUE SOUVENT
À PEU DE CHOSE...

En analysant la méthode choisie par les cambrioleurs, il apparaît que celle-ci est souvent la même :

- **Intervenir pendant 5 à 10 minutes** maximum dans une habitation qui ne leur offre aucun point de résistance particulier.
- **Entre 17 et 21H**, à un moment où les résidents s'absentent 15 à 30 minutes pour aller chercher un enfant à l'école ou au sport, faire une « dernière petite course », aller à la supérette ou se rendre dans un bureau de tabac.
- **Après 5 minutes de vaines tentatives, un cambrioleur abandonne...** C'est pourquoi les services de police et de gendarmerie, pour lutter contre ce phénomène, souhaitent rappeler des règles toutes simples qui permettront, ensemble, de lutter contre ces actes toujours traumatisants pour des victimes qui, au-delà de perdre des biens matériels, perdent parfois aussi des souvenirs et des objets à valeur sentimentale.

SERVICES PUBLICS

→ Mairie de Fixin :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	Fermé
<i>Après-midi</i>	Fermé	16h00-18h00	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé

→ Bibliothèque de Fixin :

Mercredi après-midi : 14h30 - 18h30

→ Relais Postal de Fixin :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	11h-14h	11h-14h	11h-14h	11h-14h	11h-14h	fermé
<i>Après-midi</i>	16h-21h	16h-21h	16h-21h	16h-21h	16h-21h	17h-22h

Levée du courrier : 15h15 en semaine et 12h le samedi.

→ Poste de Gevrey :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	9h-12h	9h 11h30	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
<i>Après-midi</i>	14h-17h	14h30-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	Fermé

Levée du courrier : 16h en semaine et 12h le samedi

→ Déchetterie :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<i>Matin</i>	Fermé	Fermé	8h30-12h	Fermé	Fermé	8h30-12h
<i>Après-midi</i>	13h30-17h30*	Fermé	13h30-17h30*	Fermé	13h30-17h30*	13h30-17h30*

*Fermeture à 18h30 à partir de mi-avril

Mairie de Fixin

Téléphone : 03 80 52 45 52

Courriel : mairiedefixin@orange.fr

Permanence du Maire et des Adjointes :

Sur rendez-vous

Relais Postal de Fixin

03 80 35 62 51

Services offerts : courrier-colis-Chronopost

Déchets Ménagers

Ramassage des ordures ménagères :

une fois par semaine le jeudi matin

Ramassage des encombrants : 1 fois par an

Gendarmerie de Gevrey

03 80 51 80 76 ou 117

Dépannage

EDF : 0 972 675 021

Gaz : 0 800 473 333

Communauté de communes eau-assainissement

03 80 51 81 88

Urgences 24h/24 :

Eau : 06 72 48 61 23

Assainissement : 06 01 20 76 22



Naissances :

Gabriel, Gilles, Jean-Michel GUILLON né le 16 novembre 2017

Arnaud, Charles ROBERT né le 11 décembre 2017

Valentin, Arthur LOEVENBRUCK né le 23 décembre 2017

Léo BRICHET né le 11 février 2018

Alban, Gilles, Daniel REMY né le 4 juin 2018

Marion, Julie, Marie, Marguerite SAINT- DENIS née le 18 juin 2018

Lysa, Marcelle, Reine CHAUDAT née le 20 août 2018

Mariages :

Alexandre GUIDOU et Alice MOREAU mariés le 19 mai 2018

Clément BRIGNOLI et Fanny LÉGER mariés le 25 août 2018



Décès :

Jeanine AUBRY née MÉO décédée le 25 décembre 2017

Vincent, Henri, Bernard BERTHAUT décédé le 3 février 2018

Guy, René, Louis, Joseph COQUET décédé le 20 février 2018

Pierre-Yves, François NICOLLE décédé le 24 février 2018

Christian-François, René SIMEON décédé le 10 mars 2018

Renée PRAVATO née CLERY décédée le 23 mars 2018

Antoine, Marie, Paul BRIGNOLI décédé le 25 mars 2018

Jean, Lucien- François CORDELET décédé le 15 mai 2018

Rosanna COLETTE née DE MARCH décédée le 7 juin 2018

Jacqueline MOLIN née GELIN décédée le 8 juin 2018

Yves, Daniel DUCHERPOZAT décédé le 25 octobre 2018





Combe de Fixey hier et aujourd'hui

